



Institut
universitaire
européen



Commission
européenne
EuropeAid
Cooperation Office

Financé par la Commission européenne - Programme MEDA

**Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrés,
à la migration et à la circulation des personnes**



Robert Schuman Centre
for advanced studies

Mohamed Khachani

***Migration, Transfert et
Développement au Maroc***

Rapports de recherche 2005/02

© 2005 Institut universitaire européen, RSCAS. Tous droits réservés.

Pour toute demande d'autorisation ou information,
veuillez contacter <forinfo@iue.it>

**INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN, FLORENCE
ROBERT SCHUMAN CENTRE FOR ADVANCED STUDIES**

Migration, Transfert et Développement au Maroc

MOHAMED KHACHANI

CARIM

**Le Consortium Euro-méditerranéen pour la recherche appliquée sur les migrations
internationales**

**Rapports de recherche, CARIM-RR 2005/02
BADIA FIESOLANA, SAN DOMENICO DI FIESOLE (FI)**

Tous droits réservés.

Toute citation, diffusion, reproduction ou représentation intégrale ou partielle,
faite par quelque procédé que ce soit,
sans l'accord exprès et préalable du RSCAS est interdite.

S'agissant d'une publication en ligne,
la reproduction d'une unique copie pour stockage sur un ordinateur et
un seul tirage sur papier sont autorisés pour usage strictement personnel et non lucratif.
Toute copie doit inclure la notice de copyright.

Toute citation doit faire mention de la source.

Pour toute information ou demande d'autorisation, veuillez contacter forinfo@iue.it

© 2005 Institut universitaire européen, Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Imprimé en Italie en juin 2005
Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50016 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.iue.it/RSCAS/Publications>

<http://www.carim.org/Publications>

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Le *Robert Schuman Centre for Advanced Studies* mène des recherches de type disciplinaire et interdisciplinaire sur l'intégration européenne et les politiques publiques. Il héberge Forum européen. Des informations plus détaillées sur ces recherches sont disponibles sur le site:

<http://www.iue.it/RSCAS/Research/>

Ses travaux sont publiés sous la forme de *Working Papers*, *Policy Papers*, *Distinguished Lectures* et de livres. La plupart des publications est disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.iue.it/RSCAS/Publications/>

L'IUE et le RSCAS ne sont pas responsables des opinions exprimées par les auteurs.

CARIM

Le Consortium Euro-méditerranéen pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

Le Consortium Euro-méditerranéen pour la recherche appliquée sur les migrations internationales (CARIM) a été créé en février 2004 pour répondre au volet C du programme MEDA—principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro-Méditerranéen—en matière de « coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes. » Il est financé pour une période initiale de trois ans.

Le Consortium est formé d'une cellule de coordination établie au Centre Robert Schuman de l'Institut Universitaire Européen (Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques dans les pays partenaires méditerranéens. Des experts extérieurs du nord et du sud contribuent également à ses activités.

L'objectif du Consortium est d'apporter un instrument pour observer, analyser et prévoir les mouvements migratoires en provenance, à destination ou en transit par les pays partenaires méditerranéens du Processus de Barcelone: Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Territoires Palestiniens, Israël, Jordanie, Liban, Syrie e Turquie.

Pour de plus amples informations:

CARIM

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Institut universitaire européen

Via delle Fontanelle, 19

50016 San Domenico di Fiesole (FI), Italie

Fax: + 39 055 4685 770

E-mail: carim@iue.it

Site web: <http://www.carim.org/>

Résumé

L'examen des liens entre migration, transferts et développement renvoie à une problématique à plusieurs niveaux:

Les transferts de revenus: notion ambiguë et difficile à cerner en raison de la difficulté à maîtriser tous les circuits empruntés. Ces transferts constituent une source appréciable de devises pour les finances du Maroc: 3,3 milliards de \$ en 2001 soit 9,3% du PIB.

Les affectations de ces transferts: l'investissement dans l'immobilier représente le placement de prédilection. Mais l'évolution récente, indique que les Marocains expatriés investissent de nouveaux champs économiques.

L'impact des transferts et des investissements est important: l'immobilier par ses effets multiplicateurs sur le système productif, dans l'agriculture (modernisation et extension des exploitations), dans le système bancaire, augmentation de la liquidité de l'économie.

L'impact de l'immigration sur la famille restée au pays: les effets sociaux sont notables en particulier au niveau de l'amélioration du niveau de vie des familles et de la réduction de la pauvreté.

L'impact régional des investissements: la création de projets développement local (transferts collectifs) et l'urbanisation de zones déshéritées favorisent la croissance économique et le désenclavement de ces régions.

Les perspectives d'avenir: L'émergence d'une élite d'immigrés marocains investissant divers espaces économique semble ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat entre le Maroc et les pays d'accueil.

Cependant, le drainage de ces potentialités demeure, en définitive, conditionné par la qualité de l'environnement dans lequel les investisseurs immigrés seraient appelés à opérer.

Introduction

Le Maroc constitue un bassin migratoire important, s'il fut durant toute la première moitié du XXème siècle un pays d'immigration, accueillant des flux migratoires relativement importants en provenance de certains pays européens, il est devenu depuis un pays d'émigration principalement vers les pays de l'Union Européenne. L'émigration marocaine vers cet espace est devenue, depuis les années 60, un phénomène sociétal majeur.

Avec la constitution d'un stock d'immigration important (légal et illégal), celle-ci devient un enjeu essentiel dans les relations entre le Maroc et l'Union Européenne. Cette 'diaspora' marocaine résidant à l'Etranger confectionne un système de liens humains, économiques et culturels très solides avec le pays d'origine. La dimension économique, de part son impact sur le développement, présente un intérêt particulier.

L'examen de cet impact renvoie à une problématique à cinq niveaux: les transferts de revenus, les affectations de ces transferts, l'impact de ces investissements sur les différents secteurs, les transferts de know how, les transferts collectifs, et les perspectives d'avenir.

1. Les transferts de revenus

Enjeu essentiel de la problématique migratoire à la fois aux niveaux micro-économique et macro-économique, les transferts des fonds constituent une source appréciable de devises pour les finances des pays d'origine.

Le revenu global du migrant peut être constitué de différents éléments:

Le revenu direct: essentiellement des salaires ou des rémunérations perçus du fait de l'activité professionnelle de l'immigré auquel il convient d'ajouter la contribution éventuelle de l'épouse.

Eu égard à cet apport, il convient de souligner que le taux d'activité féminine diffère d'un pays à l'autre, ce taux est plus élevé dans les pays d'immigration récente où l'immigration féminine est jeune, individuelle et autonome et dans les pays où les nouvelles générations investissent le marché du travail.

Le revenu indirect comprend:

- les prestations dispensées par les caisses d'allocations familiales et versées à l'immigré. Celui-ci bénéficie en principe des mêmes droits accordés aux travailleurs autochtones lorsqu'il vit avec sa famille dans le pays d'accueil, mais si les membres de la famille sont restés au pays, ce droit aux allocations est réduit.
- Les prestations non contributives, comprenant l'aide sociale, l'action sanitaire et sociale des caisses d'allocations familiales et l'aide publique au chômage.

Tableau N°1: Ventilation des transferts sociaux par pays en 2003
(En millions de Dirhams; 1 Euro = environ 11 Dirhams)

	<i>Pensions et Allocations Familiales</i>	<i>Dons et Secours</i>	<i>Autres Transferts</i>	<i>TOTAL</i>
France	2 645,4	20,5	357,3	3 023,2
Pays Bas	593,5	2,2	36,7	632,4
Allemagne	140,0	3,3	36,3	179,6
U.E.B.L	52,3	4,0	24,3	80,6
Autres Pays	166,2	385,8	438,7	990,7
TOTAL	3 597,4	415,8	893,3	4 906,5

Source: Office des Changes

(*) Y compris les pensions versées par le Trésor marocain pour le compte du Trésor français.

Comment ces revenus sont utilisés par les immigrés et quelle est leur propension à épargner?

A cet égard, il convient de préciser que la capacité d'épargne des immigrés dépend principalement de deux facteurs: (i) les conditions générales de vie dans le pays d'accueil et (ii) le degré d'intégration du migrant et son adhésion au mode de consommation dominant. En définitive, la propension à épargner dépend des objectifs assignés par l'immigré à son projet migratoire, les plans d'avenir du migrant constituent un facteur décisif dans l'utilisation du revenu disponible.

D'une manière générale, le projet migratoire est un projet économique fondé sur la collecte d'une épargne maximale « pour l'immigrant, celle-ci n'est pas le résidu entre son revenu et sa consommation mais tout au contraire l'élément qu'il cherche à maximiser. Le comportement d'épargne est un comportement actif et non résiduel.

1.2. Problèmes de définition et d'évaluation

Les transferts des immigrés demeurent une **notion ambiguë**, c'est une réalité difficile à cerner en raison de la diversité des pratiques de transferts et de la difficulté à maîtriser tous les circuits empruntés. Les formes prises par ces transferts sont diverses: il y a des **circuits formels 'visibles' et des circuits informels 'invisibles'**:

Les premiers sont constitués par les circuits officiels, recensés dans les balances des paiements comme 'transferts sans contrepartie'. Une partie de ces transferts est effectuée par des organismes sociaux ou patronaux pour le compte du migrant ou de sa famille, elle concerne les pensions, les retraites, les allocations familiales, les frais médicaux, etc.

Les seconds échappent aux statistiques officielles et incluent diverses opérations:

- **les liquidités que l'immigré fait rentrer avec lui à l'occasion d'un retour en vacances au pays ou celles qu'il fait envoyer par une tierce personne.** Ces flux empruntent des réseaux informels de collecte et d'expédition de fonds vers les pays d'origine, réseaux tissés par des liens familiaux ou commerciaux. Ces liquidités quand elles ne sont pas déposées en Banque pourvoient en devises un marché de change parallèle.
- **les compensations entre compatriotes**, mécanisme qui intervient quand l'immigré règle dans le pays d'accueil pour le compte d'un compatriote des achats ou des factures; en contrepartie, son compte au pays d'origine ou celui de sa famille sont accrédités en monnaie nationale. La compensation se développe en raison de l'inconvertibilité des monnaies marocaines et de l'existence d'un contrôle des changes.

- Tous les **biens matériels** que l'immigré fait rentrer au pays d'origine à l'occasion de son séjour, notamment des voitures, des articles électroménagers, des articles d'ameublement, du matériel électronique, etc. Ces produits sont destinés soit à la consommation personnelle, soit à être écoulés dans l'économie informelle (petit commerce). Les exemples du souk de Torino à Khouribga et du marché des voitures à El Broj, les deux sont approvisionnés par un réseau de migrants résidents en Italie, sont révélateurs de l'importance de ces transferts matériels dans certaines régions du Maroc.

1.2. Volume et importance des transferts

Les fonds transitant par les circuits officiels ne représentent donc qu'une partie des transferts. Tous ces transferts demeurent un indicateur de l'attachement affectif des migrants marocains à leur pays d'origine. Les informations disponibles pour le Maroc, sur la base d'une enquête réalisée par des chercheurs de l'Institut National de la statistique et d'Economie Appliquée, auprès d'un échantillon de 1239 migrants, indiquent que plus de 9 migrants marocains sur 10 (94%) ont déclaré avoir transféré des fonds au Maroc durant les cinq années couvertes par l'enquête et près de 60% ont affirmé avoir transféré au moins un quart de leurs revenus annuels.¹

Tableau N°2: Part du revenu transféré au Maroc en % des migrants

<i>Part de revenu transféré</i>	<i>% des migrants</i>
Rien	0,3
Moins du quart	40,3
Un quart à un tiers	24,8
Plus du tiers à un demi	18,1
Plus d'un demi	15,5
Autres	1,0
Total	100,0

Source: Enquête INSEA 2000, p. 165

Comparée à l'enquête réalisée par la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP) en 1975, la part de ceux qui transfèrent des fonds a légèrement augmenté, puisqu'elle était de 89%. Comparés aux autres immigrés résidant en France, il semble, comme le confirme la même enquête, que c'est parmi les Marocains que l'on retrouve la plus grande proportion des 'transférants' et qu'il y ait « une très forte corrélation entre les basses qualifications et les transferts élevés ». Il est fort probable que ce comportement n'ait pas beaucoup changé compte tenu des difficultés rencontrées par ce profil de salariés pour s'intégrer dans les sociétés d'accueil.

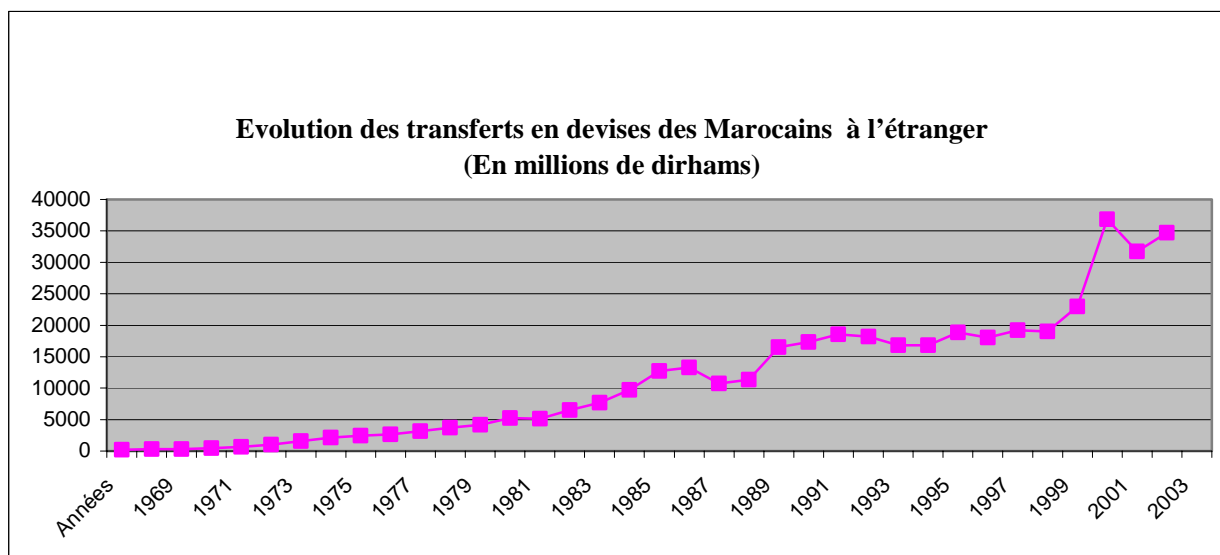
L'évolution des transferts en devises des immigrés marocains depuis 1968 nous permet de mieux apprécier le rythme d'évolution de ces transferts.

1 INSEA: Les Marocains résidant à l'étranger. Une enquête socio-économique. Imprimerie El Maarif El Jadida. 2000.

**Tableau N°3: Evolution des transferts en devises des Marocains à l'étranger
(En millions de dirhams)**

<i>Années</i>	<i>Montants</i>	<i>Variations</i>
1968	200,0	-
1969	302,3	51,2
1970	316,8	4,8
1971	480,2	51,6
1972	640,3	33,3
1973	1020,8	59,4
1974	1557,2	52,5
1975	2.159,6	38,7
1976	2.417,8	12,0
1977	2.652,1	9,7
1978	3.176,0	19,8
1979	3696,5	16,4
1980	4.147,6	12,2
1981	5.242,0	26,4
1982	5114,5	-2,4
1983	6515,4	27,4
1984	7.680,9	17,9
1985	9.732,2	26,7
1986	12.730,6	30,8
1987	13.267,9	4,2
1988	10.700,4	-19,4
1989	11.344,1	6,0
1990	16.537,2	45,8
1991	17.328,1	4,8
1992	18.530,7	6,9
1993	18.215,9	-1,7
1994	16.814,4	-7,7
1995	16.819,9	0,03
1996	18.873,8	12,2
1997	18.033,4	-4,5
1998	19.200,0	6,5
1999	19.001,5	-1,6
2000	22.961,6	20,8
2001	36.858,1	60,5
2002	31.707,9	-14,0
2003	34.733,8	9,5
2004 (janv-mars)	8.717,5	-

Source: Office des Changes-Maroc



Entre 1968 et 2003, le volume des transferts officiels (en valeur nominale) a été multiplié par plus de 174 fois passant de 200 millions à 34.733,8 millions de dhs.

Ces transferts libellés en monnaie courante ont enregistré des signes d'essoufflement à partir de la fin des années 80. Cet essoufflement serait plus perceptible si ces données étaient exprimées en termes réels c'est-à-dire tenant compte de la dépréciation monétaire.

Néanmoins, en 1982, ils ont connu la première décroissance, celle-ci s'explique par la suppression de la prime de parité entre le dirham et le franc français, monnaie du principal pays d'accueil et son remplacement par la prime de change de 10% pour le franc français et de 5% pour les autres devises. Le recul enregistré en 1988 est du à la suppression de la prime de change.

Deux phénomènes semblent expliquer l'irrégularité des transferts durant la décennie 90: (i) la concurrence livrée par les banques des pays de résidence aux banques marocaines en proposant aux immigrés des produits plus intéressants et (ii) la tendance à l'installation définitive des nouvelles générations dans les pays d'accueil.

Mais en dépit d'une tendance à un tassement durant les années 90, les transferts continuent de constituer des ressources appréciables pour le Maroc.

Ces transferts de fonds ont été stimulés par une série de facteurs, notamment les dévaluations successives du Dirham, des taux d'inflation bas et l'installation à partir de 1971, des réseaux bancaires dans les pays d'accueil.²

Toutefois, l'année 2001 a été une année exceptionnelle, les transferts ont atteint près de 37 milliards de Dhs enregistrant ainsi une augmentation de plus de 60% par rapport à l'année précédente. On peut avancer deux explications possibles à cette hausse exceptionnelle:

2 Il faut rappeler à cet égard que la réglementation des changes permet aux Marocains résidant à l'étranger de détenir auprès des banques marocaines deux types de compte: un compte en dirhams convertibles (apport en devises libellé en Dh) et un compte en devises. Les revenus des dépôts à terme ainsi constitués sont exonérés de taxes. En 1993, une circulaire de l'office des changes (N° 1607) a précisé que le versement initial doit être égal ou supérieur à la contre valeur en devises de 100.000 DH. Cette contrainte a été supprimée par une autre circulaire en 1995. Depuis, l'ouverture des comptes intervient librement sur simple demande des intéressés et ce, quel que soit le montant en devises apporté à titre de versement initial.

Au cas où les Marocains résidant à l'étranger souhaiteraient réexporter tout ou partie des devises rapatriées dont la contre valeur dépasse 50.000 DH, ils doivent souscrire auprès des services douaniers des frontières une déclaration à cet effet.

- l'effet Euro: les résidents marocains à l'étranger qui avaient thésaurisé des sommes importantes en différentes monnaies européennes ont été contraints, pour ne pas avoir à justifier de l'origine de ces fonds auprès du fisc, à les transférer au Maroc. D'autres peut être n'ont pas accueilli avec une grande confiance la nouvelle monnaie. Ce contexte explique comment le volume des transferts effectués avant le 11 septembre avait atteint près de 4 milliards de Dhs en juillet et près de 4,5 milliards de Dhs en août (record de l'année).
- L'effet 11 septembre, puisque de forts taux de rapatriements de fonds ont été enregistrés en dehors de la zone Euro, aux Etats Unis(+144,1%), en Grande Bretagne(+67,3%), au Koweït (+216%) et à Qatar(+117,1%). Le rapatriement de ces fonds visait probablement à leur assurer une meilleure sécurité au pays d'origine.

Comparé aux autres pays d'émigration, et sur un volume global de transferts des revenus qui atteint à l'échelle mondiale environ 88 milliards de \$ (2002),³ le Maroc arrive au quatrième rang derrière l'Inde dont les transferts reçus atteignent 10 milliards de dollars, suivie du Mexique (9,9milliards de dollars) et des Philippines (6,4 milliards). Après le Maroc, viennent successivement l'Egypte, la Turquie, le Liban, le Bangladesh, la Jordanie et la République Dominicaine.

Tableau N°4: Les principaux pays récepteurs de transferts

<i>Pays</i>	<i>Transferts en milliards de \$</i>	<i>En % du RNB</i>
Inde	10	2,0%
Mexique	9,9	1,66%
Philippines	6,4	7,85%
Maroc	3,3	9,3%
Egypte	2,9	2,97%
Turquie	2,8	1,61%
Liban	2,3	13,0%
Bangladesh	2,1	4,3%
Jordanie	2	22,0%
Rep. Dominicaine	2	10,0%

Source: Banque Mondiale

Cependant, si l'on rapporte les transferts des expatriés à la taille de la population émettrice, le Maroc arrive en 2^{ème} position juste derrière le Liban. Malgré le nombre élevé d'expatriés, les recettes de l'Egypte et des Philippines sont relativement faibles car l'émigration se fait principalement vers les pays du Golfe,⁴ pays où les niveaux des salaires et des avantages sociaux sont beaucoup moins importants que ceux des pays de l'UE ou des Etats Unis.

Il serait intéressant de comparer à présent l'évolution de ces transferts avec celle relevée dans les autres pays du Maghreb.

3 Soit une enveloppe supérieure de 54% à celle de l'aide publique au développement.

4 La Banque Mondiale estime que ce volume est passé à 93 milliards de \$ en 2003 et devrait se chiffrer à 100 milliards en 2004.

Tableau N°5: Les transferts des immigrés maghrébins résidant à l'étranger (en millions de \$)

<i>Pays</i>	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001*
Maroc	2.006	1.990	2.170	1.959	1.827	1.969	1.165	1.893	2.011	1.938	2108	3.262
Algérie	-	274	829	700	1.115	1.294	1.045	1.075	1.080	1.108	-	815
Tunisie	639	570	578	597	688	753	820	765	792	860	795	930
Libye	-446	-408	-390	-323	-307	-268	-328	-232	-247	-198	-	-
Mauritanie	14	12	50	2	5	5	4	3	2	2	2	3

Sources: Base de données de la Banque Mondiale

* Chiffres provisoires. Sources: pour la Tunisie(OTE) et pour le Maroc(Office des changes).

Si l'on exclut la Libye, pays émetteur de transferts de fonds et la Mauritanie où ces transferts sont faibles, les revenus provenant de l'immigration constituent une ressource importante pour les trois autres pays maghrébins. L'importance de ces transferts pour les économies maghrébines peut être mieux appréciée en comparant ces fonds à certains agrégats macro-économiques: le produit intérieur brut, les importations et les exportations.

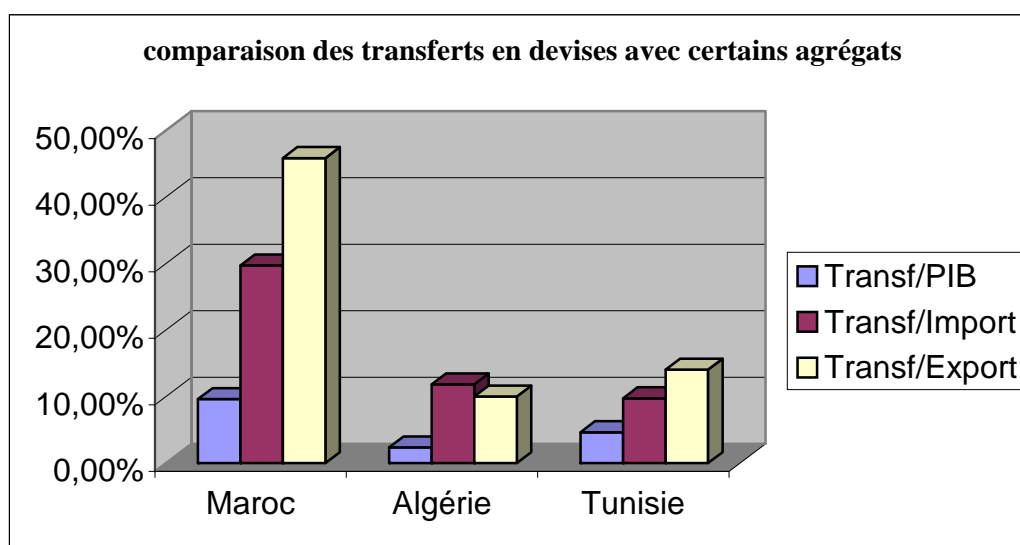
Tableau N°6: Comparaison des transferts de revenus des migrants avec certains agrégats en 2001

<i>Pays</i>	<i>Transf/PIB</i>	<i>Transf/Import</i>	<i>Transf/Export</i>
Maroc	9,63%	29,71%	45,83%
Algérie	2,36%*	11,56%*	8,99%*
Tunisie	4,64%	9,74%	14,03%

Sources: Banque Centrale de Tunisie. Bank Al Maghreb

La Banque Mondiale Rapport sur le développement dans le Monde 2000-2001

* 1999



Indéniablement, c'est au Maroc où les transferts ont le plus d'impact sur l'économie nationale. Cette manne a constitué la principale ressource en devises, dépassant largement les recettes du tourisme (28,8 milliards de dirhams) alors qu'elles ne représentaient que la moitié de ces recettes en 1971 et dépassant même l'ensemble des investissements et prêts privés étrangers au Maroc (33,1 milliards de Dhs). Elle a également constitué en 2001 la principale recette des transactions courantes de la balance des paiements, soit 21,57% (contre 10% en 1971), couvrant 84% du déficit commercial (43,641 milliards de Dhs),

Si ces transferts de fonds représentent l'équivalent de plus de 45% des exportations **contre seulement 4% en 1970**, il serait intéressant de comparer ces transferts aux principales rubriques de la balance commerciale.

Tableau N°7: Exportations par principaux produits en 2001

<i>Produits</i>	<i>Valeur en milliards de Dhs</i>
Vêtements confectionnés	17,164
Articles de bonneterie	8,861
Acide phosphorique	5,380
Crustacés, mollusques et coquillages	4,954
Phosphates	4,687
Composants électroniques	4,302
Engrais naturels et chimiques	4,017
Poissons et conserves	2,543
Fils et câbles pour l'électricité	2,512
Agrumes	2,026
Poissons frais, salés, séchés ou fumés	1,396
Chaussures	1,326
Conserves de légumes	1,024
Autres	20,248
Total	80,440

Source: Rapport de Bank Al Maghreb 2001

Force est de constater que la principale richesse marocaine provient de l'exportation de la force de travail dans sa composante physique et intellectuelle. Les transferts des Marocains expatriés ont représenté en 2001 l'équivalent des 4 premiers postes d'exportation de la balance commerciale, ie, les vêtements confectionnés (17,164 milliards de Dhs), les articles de bonneterie (8,861 Mds de Dhs), l'acide phosphorique (5,380 Mds de Dhs), et les crustacés, mollusques et coquillages (4,954 Mds de Dhs).

1.3. La répartition des transferts par pays

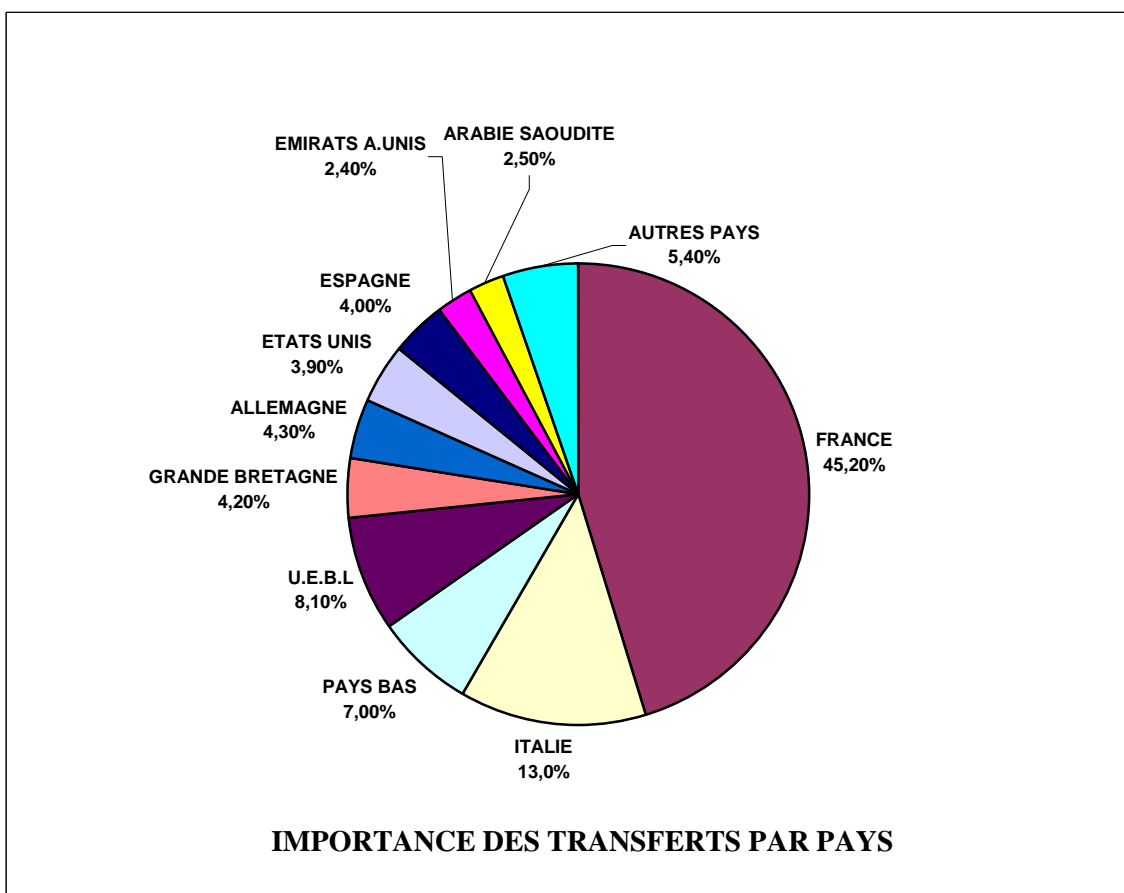
En ce qui concerne la répartition de ces transferts par pays, cela reflète l'importance du stock migratoire dans les différents pays d'accueil.

Tableau N°8: Les transferts par pays et par canaux en 2003 (en millions de dirhams)

<i>Pays</i>	<i>Virements Bancaires</i>	<i>Virements Postaux</i>	<i>Billets de Banque</i>	<i>Total</i>
France	9 928,8	1 409,6	4 121,9	15 460,3
Italie	2 513,4	841,9	1 043,4	4 398,7
Espagne	2 156,3	153,5	895,2	3 205,0
U.E.B.L	1 367,3	137,8	567,6	2 072,7
Pays Bas	1 326,9	164,2	550,8	2 041,9
Etats-Unis	1 305,2	135,0	586,4	2 026,6
Grande-Bretagne	468,9	326,5	874,3	1 669,7
Allemagne	753,5	118,8	312,8	1 185,1
Suisse	343,4	160,3	174,5	678,2
Arabie Saoudite	399,2	20,5	138,2	557,9
Emirats A.U	446,3	26,8	55,4	528,5
Canada	94,9	18,7	36,6	150,2
Danemark	41,8	8,2	97,0	147,0
Norvege	60,2	0,0	77,6	137,8
Suede	43,9	4,1	35,5	83,5
Bahrein	32,9	12,3	1,7	46,9
Koweit	25,0	6,1	8,8	39,9
Autriche	15,5	6,1	6,4	28,0
Portugal	5,7	12,4	2,3	20,4
Qatar	8,9	4,1	2,3	15,3
Tunisie	12,4	0,0	0,0	12,4
Libye	9,7	0,0	0,0	9,7
Oman	6,9	2,0	0,0	8,9
Algerie	2,4	0,0	0,0	2,4
Autres Pays	116,0	82,4	8,4	206,8
Total	21 485,4	3 651,3	9 597,1	34 733,8

Source: Office des changes

Chiffres actualisés



Ces données permettent d'évaluer, d'un côté, l'importance des transferts par pays où la France occupe largement la première place avec plus de 40% de l'ensemble des transferts suivie par l'Italie et les Pays Bas, elles montrent d'un autre côté, l'importance des canaux de transferts répartis entre 48,01% pour les billets de banque, 43,94% pour les virements bancaires et 8,05% pour les virements postaux.

Afin d'apprécier l'importance de ces transferts par pays, il convient de comparer ces transferts de fonds aux déficits commerciaux avec certains pays.

**Tableau N°9: Transferts des Marocains résidents à l'Étranger et Déficit commercial par pays
(En millions de dirhams)**

<i>Pays</i>	<i>Transferts en devises (1)</i>	<i>Solde commercial (2)</i>	<i>Taux de couverture (1)/(2)</i>
France	14.980.6	-19.057	78,6%
Italie	5.864.2	-1.663	352,6%
Pays bas	3.486.2	+236	-
Etats-Unis	2.185.9	-1312	166,6%
U.E.B.L	2.043.9	+274	-
Allemagne	1.924.5	-2.890	66,6%
Espagne	1.869.3	-533	350,7%
Grande Bretagne	1.596.4	-790	202,1%
Emirats AU	628.4	-150	418,9%
Arabie saoudite	628.2	-5.145	12,2%
Suisse	579.5	-884	65,5%
Danemark	211.1	-230	91,8%
Norvège	133.5	-55	242,7%
Canada	120.0	-2.202	0,54%
Portugal	82.0	-176	0,46%
Autres pays	534,7	-	-
TOTAL	36867.7	-43.641	84,5%

Source: Tableau confectionné à partir des données de l'Office des Changes

Ces transferts contribuent largement à la résorption des déficits commerciaux avec les différents pays d'accueil. Ces transferts permettent de couvrir plus des 3/4 du déficit commercial avec la France et plus des 2/3 avec l'Allemagne. Le taux de couverture est particulièrement élevé dans certains pays, il est de 419% pour la Grande Bretagne, de 352,6% pour l'Italie et de 350,7% pour l'Espagne.

S'agissant des **transferts en nature**, leur évaluation demeure difficile, ils sont toutefois beaucoup moins importants qu'en Algérie où « **le commerce de la valise** » reste un moyen prédominant de transfert.⁵

Au Maroc, une enquête ponctuelle, couvrant deux principaux foyers de l'émigration: Nador au Nord et Tadla au Centre, évalue ces transferts entre 30% et 50% des transferts financiers.⁶ Mais globalement, on peut estimer ces transferts en nature entre 20 à 30% des transferts de fonds.

Afin de conclure sur ce point, il convient de souligner que, compte tenu de l'importance de cette manne, les responsables marocains se trouvent devant deux défis:

- Comment stimuler ces transferts financiers ou au moins maintenir leur niveau en dépit de la tendance à l'installation définitive des migrants en Europe?

5 Selon certaines estimations des autorités algériennes au début des années 90, ce commerce aurait représenté annuellement l'équivalent de plus de 2,5 milliards de \$, soit un montant considérable puisqu'il représente entre 15 et 20% du volume global des importations. Cf. Safir Nadji: « La dynamique migratoire au Maghreb ». IOM/UNFPA. Policy Workshop On Emigration Dynamics In The Arab Region. Geneva, Switzerland. 7-8 October 1996

6 GERA: 'Etude localisée sur l'impact des transferts des résidents marocains à l'étranger'. Rapport final. Faculté des Lettres. Rabat 1994.

- Comment, face à la réticence des investisseurs étrangers, transformer ces transferts des migrants en investissements qui véhiculent la technologie et le savoir-faire acquis dans les pays d'accueil?

Ces deux défis placent la problématique migratoire au cœur du débat sur les relations euro-marocaines, notamment dans la perspective de la création de la Zone de Libre Echange (ZLE).

2. Les affectations de ces transferts

La migration marocaine étant fondamentalement une migration économique, le comportement économique de l'immigré est assez typé: les revenus sont affectés en priorité à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'immigré et de sa famille vivant avec lui ou restée au pays. Une partie de ces revenus est réservée à l'épargne et affectée à l'investissement au Maroc afin de préparer une éventuelle réinsertion dans le pays d'origine. Cependant, on constate **qu'une partie de** cette épargne est **de plus en plus** placée dans les pays de résidence.

En fait, après l'acquisition d'une voiture, le premier investissement auquel pense la majorité des immigrés est l'achat ou la construction d'un logement. Ce sont là les deux principaux symboles de la réussite sociale aussi bien pour l'immigré que pour son entourage.

Pour les migrants marocains, l'investissement dans l'immobilier représente le placement de prédilection. Ce constat est confirmé par différentes enquêtes menées depuis plus de 35 ans.⁷ Les conclusions de ces différentes investigations mettent en évidence cette prépondérance du fait immobilier.

L'enquête menée en milieu rural en 1975, à l'initiative du Ministère de la coopération au développement des Pays Bas, indique que 74% de la population couverte et transférant des fonds au Maroc (2500 ménages), avaient investi dans le logement dont 71% à usage personnel et 3% pour la location, 26% dans l'achat de terre, 15% dans l'achat du bétail, 4% dans l'artisanat et le commerce, 3% dans l'acquisition des machines agricoles, 2% dans de petites entreprises (garages, transport, etc) et 1% dans l'hôtellerie.

Les études menées par la Banque Populaire en 1986 et 1988 confirment ce constat.

L'enquête menée en 1994 par le Groupe d'Etudes et de Recherches Appliquées de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, auprès d'un échantillon de 279 familles, dans deux principaux foyers de l'émigration marocaine: Nador au Nord et Tadla au Centre, indique que l'immobilier reste le principal secteur d'investissement des résidents marocains à l'étranger. Ce secteur représente 80% des réponses à l'échelle des deux régions réunies, contre 5% pour l'agriculture, 1,9% pour le commerce et 0,6% pour les placements sous forme de titres (le reste sans réponse).⁸

Plus près de nous, en 2000, l'enquête réalisée par l'INSEA met également en évidence cette prépondérance de l'investissement dans la pierre.

Si l'immobilier demeure le secteur dominant dans les investissements des immigrés, les motifs de ce choix paraissent évidents. Cet investissement constitue d'abord un signe de réussite sociale, mais en même temps, il représente pour l'immigré vivant loin de chez lui une charge affective, il a une valeur symbolique. Dans une perspective de retour, la construction d'un logement dans le pays d'origine constitue pour l'immigré une véritable sécurité contre les aléas de la vie.

Une fois cet objectif atteint, le critère de rentabilité conditionne les autres choix des secteurs d'investissement. Ainsi, le souci d'une sécurité à caractère social se double d'une sécurité à caractère économique. Les secteurs investis sont ainsi des secteurs à moindre risque et à rentabilité immédiate

7 Belguendouz, A: 'Le cadre général de l'émigration marocaine en liaison avec la problématique de l'immobilier au Maroc pour la communauté marocaine à l'étranger. Etude pour la CGI.Rabat 1991.

8 GERA, op.cit.

(commerce, immobilier, services, etc). D'autres paramètres peuvent intervenir dans le choix des secteurs investis, telles la connaissance du secteur et les relations que peut avoir l'immigré pour s'introduire dans le secteur.

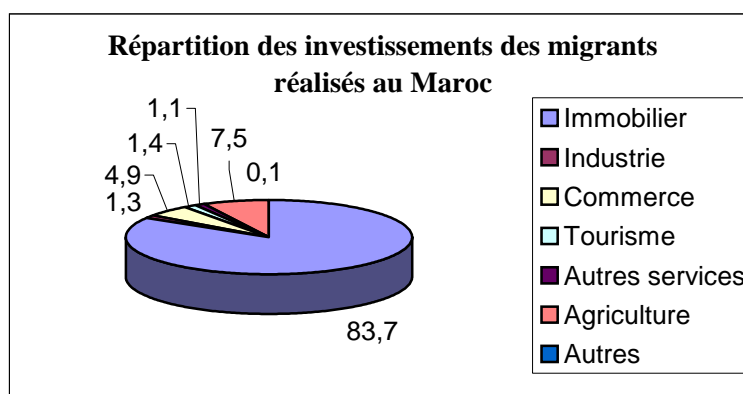
Les informations fournies par le Club des Investisseurs Marocains de l'Étranger(CIME) indiquent que la création d'entreprises par les migrants intéresse essentiellement les petites et les très petites entreprises. Cette physionomie de l'investissement est confirmée par l'enquête réalisée par la Fondation Hassan II dont les conclusions révèlent que 40% des projets présentés par les MRE ont un capital ne dépassant pas les 500.000 dirhams. Ceux qui mobilisent un capital de 5 millions de dirhams ne représentent que 14% de l'ensemble.⁹

Au Maroc, l'enquête réalisée par l'INSEA nous livre des informations intéressantes sur les investissements des migrants au Maroc et dans les pays de résidence.

Tableau N°10: Répartition des investissements réalisés au Maroc et dans les pays de résidence (en %)

<i>Secteur</i>	<i>% réalisé au Maroc</i>	<i>% réalisé à l'étranger</i>
Immobilier	83,7	63,0
Industrie	1,3	3,7
Commerce	4,9	17,4
Tourisme	1,4	6,1
Autres services	1,1	1,2
Agriculture	7,5	7,3
Autres	0,1	1,3
Total	100	100

Source: INSEA: Les Marocains résidant à l'étranger. INSEA.2000. pp196-197.



La propension à investir est très forte: plus de 70% de l'échantillon enquêté ont investi au Maroc et plus de 23% dans le pays de résidence. La principale conclusion indique que l'immobilier occupe de loin la première place dans les investissements des migrants marocains qu'ils soient réalisés au pays d'origine ou dans les pays de résidence, soit respectivement 83,7% et 63% des réalisations. Au Maroc, loin derrière vient l'agriculture (7,5%), le reste (8,8%) se répartit entre différents secteurs(commerce,

9 TELQUEL: dossier ZMAGRIA N° 137. Du 24 au 30 juillet 2004

tourisme, industrie,...). Dans les pays de résidence, les investissements hors immobilier sont plus importants (37%), ils sont dominés par le commerce (17,4%) et le tourisme (6,1%). Cette percée du tertiaire est révélatrice du développement du statut d'indépendant.

L'enquête a interrogé également les migrants sur leurs projets d'investissement: 57% ont des projets au Maroc et 14% dans les pays de résidence. Ce qui est important à relever c'est la nouvelle configuration des secteurs ciblés.

Tableau N° 11 Répartition des projets d'investissement des immigrés marocains (en %)

<i>Secteur</i>	<i>% des projets au Maroc</i>	<i>% des projets à l'étranger</i>
Immobilier	35,6	54,2
Industrie	7,5	4,5
Commerce	27,4	25,1
Tourisme	12,1	9,5
Autres services	5,3	6,1
Agriculture	10,6	0,0
Autres	1,5	0,6
Total	100	100

Source: INSEA: Les Marocains résidant à l'étranger. op. cit., p. 205.

L'immobilier, bien que demeurant le premier secteur est nettement moins important dans les projets que dans les investissements réalisés. Il résiste toutefois moins à la baisse à l'étranger qu'au Maroc. Ceci est du selon cette étude au fait que plus des 2/3 des migrants ont déjà investi dans l'immobilier au Maroc, mais aussi qu'ils s'installent, de plus en plus, définitivement dans les pays d'accueil. L'agriculture disparaît dans les projets à l'étranger et le tertiaire continue de susciter l'intérêt des immigrés. Ce secteur devient le secteur privilégié au Maroc: 44,8% des projets, répartis entre 27,4% pour le commerce, 12,1% pour le tourisme et 5,3% pour les autres services. L'industrie, en dépit d'une amélioration du pourcentage, demeure un secteur peu convoité par les immigrés. Concernant l'ensemble de ces projets, il est évident qu'il s'agit d'intentions d'investir dont on ne peut évaluer le taux de réalisation.

Néanmoins, certaines données révèlent un changement significatif du comportement des immigrés à l'égard de l'investissement au Maroc, signe de l'émergence d'une culture de l'entreprise. Les Marocains expatriés investissent de nouveaux champs économiques: la bourse, l'agriculture, l'élevage, le commerce, le tourisme et les PMI dans certaines branches (boulangerie, pâtisserie, confection,...).¹⁰ Des secteurs de pointe sont également investis comme les nouvelles technologies de l'information et de la communication, prélude à un transfert de technologie dont les acteurs sont les MRE. De même, les immigrés réalisent des investissements locaux financés par des transferts collectifs. Ces deux types d'investissement présentent un intérêt particulier pour le développement du pays.

10 Déjà en 1990, une enquête ponctuelle dans la ville de Nador, un des principaux foyers de la migration marocaine indique que 26 sur les 36 boulangeries et pâtisseries de la ville et de sa région ont été créées par les MRE. D'autres créneaux sont investis: l'imprimerie, les briqueteries, les aliments pour bétail, le textile, la conserverie, l'hôtellerie, les galeries commerciales ... Cf. Mohamed Berriane: Commerce et secteurs productifs: les nouveaux centres d'intérêt des émigrés; in Annuaire de l'Emigration. Fondation Hassan II. Rabat 1994.

3. Les transferts en know how

Les immigrés, en particulier ceux de la première génération, présentent en général un profil bas: fort taux d'analphabétisme, manque de qualification et de ressources, se réduisant essentiellement aux revenus du travail. Mais ce profil bas n'exclue pas l'émergence dans les pays d'accueil d'une nouvelle catégorie d'immigrés s'adonnant à d'autres activités que la vente de la force de travail et investissant divers espaces économiques et scientifiques.

L'émergence d'une élite d'immigrés marocains semble ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat avec les pays récepteurs de flux migratoires. La formation d'une « bourgeoisie » dans les sociétés d'accueil est un phénomène qui se développe et qui sera appelé à se consolider dans les décennies à venir. Ces entrepreneurs immigrés pourraient devenir les acteurs de liens d'un type nouveau entre les pays d'origine et les pays d'accueil.

Dans un monde où l'économie du savoir devient le levier du développement, les compétences techniques et professionnelles acquises dans les pays d'accueil, le potentiel important de développement au Maroc, les perspectives de création d'activités nouvelles génératrices d'emplois représenteraient des atouts importants qui méritent d'être mis en valeur.

La migration des compétences est un phénomène qui se développe au Maroc. Si nous disposons de données statistiques plus ou moins fiables sur le stock de migrants en général, l'évaluation de celle des élites scientifiques demeure une tâche complexe, le phénomène est difficile à mesurer.

Force est de constater, cependant, que cet exode des élites peut être stimulé par un séjour d'études dans les pays d'accueil. Il faut rappeler à ce propos, et selon les données disponibles, que plus de 13% des 34.430 étudiants marocains poursuivant leurs études à l'étranger en 1997¹¹ sont restés dans ces pays. Ils font partie de ce stock global d'étudiants étrangers, qui selon les estimations de l'UNESCO (1997) s'élève à 1,5 million répartis entre une cinquantaine de pays mais dont les destinations privilégiées demeurent les Etats Unis (29% du stock) et la France (11% du stock).¹²

Ces compétences formées à l'étranger ou dans leur propre pays sont de plus en plus convoitées par les différents pays développés. L'évaluation de ces recrutements est d'autant plus difficile que les canaux traditionnels de recrutement ont tendance à être supplantés par le net. Ce support permet de rechercher les compétences voulues là où elles se trouvent dans un délai relativement rapide et au moindre coût.

En France, un grand nombre de chercheurs étrangers, dont la formation est du niveau du doctorat ou plus travaillent au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Les pays du Maghreb comptent plus de 1.600 chercheurs rattachés à cette institution dont 800 Marocains. A ces élites, il faut ajouter ceux travaillant dans les universités et autres instituts spécialisés.¹³

Au Québec, les orientations, en matière de politique d'immigration pour les prochaines années, prévoient d'augmenter le niveau des admissions des Marocains hautement scolarisés et dont le profil professionnel s'apparente aux besoins du marché du travail québécois.¹⁴ Dans ce pays, le Maroc est

11 Annuaire statistique de l'UNESCO 1997

12 Viennent après l'Allemagne (146.000 étudiants étrangers), le Royaume-Uni (129.000 en 1993-1994), la Fédération de Russie (73.000 en 1994-1995), le Japon avec 51.000, suivi de l'Australie avec 42.000, le Canada avec 35.000, la Belgique avec 35.000 et la Suisse avec 25.000 pour l'année 1993-1994.

13 Parmi ces chercheurs, certains atteignent des niveaux d'excellence dans la recherche de pointe, c'est le cas de Malek Ghallab (dit Mr Robot) du LAAS (Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes), qui dirige, depuis 1995, le groupe de recherche en robotique et intelligence artificielle, une unité du CNRS rassemblant 360 chercheurs et 26 laboratoires associés. Cf. Les 100 qui font bouger Toulouse In L'EXPRESS N° 2525 du 25 novembre au 1er décembre 1999. Un autre cas, Kamal Oudghiri ingénieur rattaché à la NASA est responsable de communication entre la NASA et les robots envoyés sur la planète Mars.

14 Dioury Mohamed: « Mondialisation et exode des compétences: le cas de la politique québécoise de l'immigration à l'égard des candidats marocains ». In Colloque International: « Migration Sud—Nord. La problématique de la fuite des

passé du 12^{ème} rang des «nations de départ» en 1994 au 8ème rang en 1999. Sur les 2228 expatriés en 1999, 1563 sont des cadres dont 393 informaticiens, 375 ingénieurs et techniciens spécialisés, 14 diplômés en sciences appliquées, 120 enseignants, 118 diplômés en gestion et 42 diplômés en santé.

Les diplômés les plus recherchés sont ceux des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Si on ne dispose pas encore de statistiques sur le nombre d'informaticiens marocains installés aux Etats-Unis, au Canada, en l'Allemagne et en France, ce qui est d'ores et déjà certain, c'est qu'un nombre important des meilleurs informaticiens, formés au Maroc, ont émigré ailleurs pour faire profiter d'autres pays de leur savoir-faire.¹⁵

Au vu de cette tendance, la diaspora du savoir commence à prendre de l'importance comme en témoigne la formation d'associations de spécialistes comme l'Association des Informaticiens marocains en France (environ 200 membres), « l'Association Marocaine des Biologistes en France », « l'Association Marocaine des Biologistes aux Etats Unis », la « Moroccan Academic Research scientists » dans le même pays, le « réseau des intellectuels marocains en Europe », l'association « Savoir et Développement », qui regroupe des compétences appartenant à différents espaces du savoir (200 membres).

Face à l'ampleur du phénomène, quelles sont donc les stratégies adoptées par les pays de départ?

Il faut rappeler à cet égard, que deux modèles sont mis en œuvre dans les pays en développement:¹⁶

Le premier, coûteux, nécessite un effort financier considérable parce qu'il suppose une reproduction sur place, dans les pays d'origine, des mêmes conditions de travail. Il consiste à organiser le retour des diplômés, voie choisie par les pays de l'Asie du Sud-Est. Les politiques de la Corée du Sud et de Taiwan, sont à cet égard riches d'enseignements. L'objectif ici est de récupérer l'investissement mis dans la formation de ces compétences augmenté de la plus value résultant de l'expérience acquise dans les pays d'accueil.

Mais pour que ce modèle aboutisse, il faut que soient réunies un certain nombre de conditions: ces deux pays ont bénéficié pendant plusieurs décennies d'une croissance constante, celle-ci leur a permis d'atteindre un niveau de développement économique appréciable, soutenu par une politique volontariste en matière de R&D. Ce contexte a créé les conditions idoines d'un retour en masse des élites scientifiques expatriées.

Ainsi, en Corée du Sud, et jusqu'au début des années 80, 10% seulement des étudiants rentraient au terme de leurs études supérieures. Or, cette politique volontariste a permis d'inverser la tendance, ils sont maintenant presque 70% à revenir au pays dans les trois années qui suivent leur doctorat et près de 40% le font dès l'obtention de leur diplôme.

Le deuxième modèle, plus pragmatique, vise à rendre les compétences expatriées utiles à leurs pays d'origine, à partir des pays d'accueil où ils résident. Cette expérience a été mise en pratique en Colombie. Ici, le retour « physique » n'est pas considéré comme indispensable, le pays d'origine développe un réseau de chercheurs expatriés qui a pour objectif, d'une part, de réunir autour de la même cause toutes les compétences et d'autre part, d'établir des liens avec le pays pour contribuer à son développement économique, scientifique et technique, à partir du lieu d'accueil où se trouvent ces

(Contd.) _____

compétences » organisé par l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations. Faculté de Droit Agdal. Rabat les 27-28 avril 2001.

15 Cette fuite peut concerner des cadres intermédiaires, c'est le cas des infirmiers. Le déficit dans certains pays du Sud s'alourdit en partie à cause de la « fuite des blouses blanches » pour combler la pénurie dans les pays du Nord. Le Maroc souffre d'une carence d'encadrement de la population par le personnel paramédical avec 10,5 infirmiers pour 100.000 habitants. On est loin de la norme préconisée par l'Organisation Mondiale de la Santé: 1 infirmier pour 300 habitants. Voir: Le Matin du Sahara du 18 février 2003: « La pénurie d'infirmiers se fait toujours sentir à Genève », in La Tribune de Genève du 26 mars 2003.

16 Anne Marie Gaillard et Jacques Gaillard: Les enjeux des migrations internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences. L'Harmattan. 1999, p. 51.

compétences. Cette élite expatriée sera aux avants postes de la veille technologique et permet à la communauté scientifique des pays d'origine de rester informée sur l'évolution des sciences et des techniques dans les pays les plus développés. Ce modèle reconnaît implicitement la légitimité du droit à la réussite individuelle.

C'est dans cet esprit que s'inscrit le Programme TOKTEN et l'initiative plus récente de l'association « Savoir et Développement ».

3.1. Le programme TOKTEN

Le programme TOKTEN (Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals), ou transfert des connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés a été initié par Programme des Nations Unies pour le Développement (le PNUD) en 1977 dans une cinquantaine de pays. Il a pour mission d'identifier et de recenser les compétences scientifiques opérant à l'étranger et la mise en place d'un réseau qui permet à ces compétences de promouvoir la R&D au profit de leur pays d'origine, d'être les courroies de transfert des technologies et de contribuer effectivement, par l'expertise internationale, au développement économique et social de leur pays.

Si le bilan de ce programme semble avoir donné des résultats encourageants à travers le monde, au Maroc, les deux rencontres organisées dans le cadre de ce programme en 1993 et en 1994 n'ont pas débouché sur des résultats probants.

Cette stratégie de mise en réseau est initiée actuellement au Maroc par la société civile; c'est en particulier l'association « Savoir et développement » qui a lancé un projet dans ce sens.

3.2. Savoir & Développement¹⁷

L'association « Savoir et Développement » a été créée en 1999 à l'initiative de chercheurs marocains travaillant en France dans différents secteurs universitaires (mathématiques, informatique, économie, gestion ...). Outre ces scientifiques, l'association reste ouverte sur le monde professionnel: hommes d'affaires et jeunes porteurs de « projets innovants ». Les membres de l'Association opèrent dans la plupart des régions françaises ainsi que dans certains pays européens et américains.

L'objectif de l'association est de favoriser les transferts scientifique et technologique au profit du Maroc. A cet égard, elle se propose de constituer une base de données des compétences marocaines opérant à l'étranger et au Maroc afin de cibler les partenaires fiables pour les projets retenus.

L'association compte environ 200 membres, elle se positionne sur des projets à fort impact pour tenter d'apporter des solutions globales à des problèmes d'envergure, qui obèrent le développement du pays. Parmi ces projets:

1. **Création d'un laboratoire international associé en chimie moléculaire (LIACM)** sur trois grandes thématiques: Chimie et Santé, Nanochimie, Chimie et Environnement. Ce laboratoire sera créé en partenariat entre l'Université Paul Sabatier et ses universités partenaires au Maroc, Mohammed V à Rabat, Sidi Mohammed Benabdellah à Fès et El Cadi Ayad à Marrakech.
2. **Projet de création d'un pôle de compétences Euro Méditerranéen en micro technologies et nanotechnologies**: Plusieurs ressortissants marocains sont d'ores et déjà acteurs dans ce domaine tant sur le plan industriel que sur le plan académique. L'association vise à développer

17 Jamal Bouiyou: « Réseaux scientifiques et techniques et transfert technologique. Quelques éléments d'analyse à travers l'expérience marocaine ». In: La migration Sud-Nord: la problématique de l'exode des compétences. Publications de l'AMERM. 2002.

un plan d'actions articulé autour d'un pôle d'excellence dans ce domaine intégrant des industriels du domaine et des structures de formation et recherche.¹⁸

3. **Assainissement et Préservation de la Ressource en Eau Marocaine (APREM):** action franco-marocaine de transfert scientifique et technologique sur le traitement des eaux usées, la qualité et la préservation de la ressource en eau.

L'assainissement au Maroc accuse actuellement un sous-équipement en réseaux et ouvrages d'épuration (environ une soixantaine pour tout le Maroc), accompagné de dysfonctionnements importants (environ 20 % sont en fonctionnement). De ce fait les milieux récepteurs, notamment les milieux aquatiques, sont fortement pollués et perturbés, avec des problèmes préoccupants de santé publique (germes pathogènes, métaux lourds, etc.). Dans ce contexte, le projet APREM a pour but:

- Un état des lieux et des besoins en traitement des eaux usées.
- La réhabilitation des équipements existants,
- La recherche de solutions en vue d'améliorer l'assainissement et le respect de l'environnement,
- La réduction des impacts sur les milieux récepteurs.
- Transfert scientifique et technologique dans une logique de développement durable.

4. **Projet global de traitement des Déchets Urbains au Maroc (TDUM):** Face à l'ampleur des problèmes liés aux déchets urbains, leur impact sur l'environnement et sur la santé publique, et compte tenu des solutions mises en place, sans commune mesure ni avec la croissance exponentielle des déchets et leurs conséquences néfastes, ni avec les projets ambitieux de développement du tourisme, l'Association Savoir & Développement a proposé de promouvoir un projet global de traitement pérenne des déchets urbains.

Parmi les solutions actuellement mises en oeuvre, deux procédés propres de valorisation sont disponibles et compatibles avec un développement durable préservant l'environnement:

- a. un procédé chimique permettant de transformer les déchets urbains en compost de très bonne qualité.
- b. un procédé biologique bactérien donnant des produits de qualité analogue.

Ces deux procédés pourraient faire l'objet d'un transfert technologique pour le traitement des déchets urbains au Maroc. Plusieurs avantages à cette approche:

- i. apporter une solution globale aux problèmes posés aux agglomérations.
- ii. créer des emplois durables.
- iii. produire des amendements organiques de bonne qualité pouvant se substituer valablement aux engrais chimiques. L'avantage de ce type d'amendement est une amélioration de la qualité des sols et une réduction de la pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau.

18 Le pôle de compétences en Micro technologies et Nanotechnologies est une structure privée et elle a pour missions:

- (i) La création immédiate et le développement d'entreprises innovantes dans le domaine des microtechniques et des nanotechnologies;
- (ii) La formation continue, la recherche appliquée et le développement de produits à haute valeur ajoutée dans les domaines de micro technologies et nanotechnologies;
- (iii) Le Transfert de technologies pour les PME-PMI.

C'est un projet structurant pour le Maroc tant sur le plan industriel que sur le plan de la formation et de la recherche.

- iv. une production de compost pouvant trouver des débouchés économiquement rentables (à titre indicatif, un traitement chimique pour 80.000 t/an de déchets dégage une rentabilité de 2 Millions d'€).

Une grossière évaluation de ce projet donne un budget global d'investissement de l'ordre de 300 millions d'euros pour l'ensemble du territoire marocain.

Ce programme ciblé dépend du volontarisme que manifesteront à la fois les compétences intéressées et les pouvoirs publics au Maroc pour la réalisation de ces projets.

3.3. Les expériences individuelles

Selon des responsables du ministère de l'industrie et de la Fondation Hassan II, des compétences ayant acquis de l'expérience dans les pays d'accueil rentrent au Maroc et créent leurs propres entreprises dans des secteurs de pointe: les NTIC, l'électronique. Mais nous ne disposons pas de données statistiques sur ces entreprises.

Deux expériences cependant méritent d'être citées, celle du Techno park de Casablanca et celle de WINDTECNO.

Le Techno-Park compte quelques 126 sociétés avec trois niveaux: (i) un niveau incubateur, (ii) un niveau start up et (iii) un niveau PME dont l'activité est focalisée sur les NTIC.

Parmi ces 126 sociétés, on compte une trentaine de sociétés créées et gérées par des Marocains qui résidaient avant à l'étranger.

WINDTECNO est une société spécialisée dans le développement de projets éoliens créée par un jeune marocain résidant en Belgique. La société maîtrise l'ensemble des métiers de l'électricité éolienne, de la création à la mise en service de parcs éoliens. Elle a pour mission de « mettre en place des partenariats pour développer des projets éoliens ».

WINDTECNO gère les parcs éoliens après leur construction. Elle suit la production électrique du parc et planifie les visites de contrôle des aérogénérateurs.

4. Les transferts collectifs

Mais les migrants peuvent participer d'une manière active au développement régional à travers leur contribution à des projets **de développement local**. L'expérience menée au Maroc par l'ONG française, Migration et Développement(M&D)et une autre, marocaine du même nom(qui a servi d'écran à la première jusqu'en 1998 avant de devenir autonome) présente un intérêt particulier. Ces ONG accompagnent depuis 15 ans des actions de développement dans des régions du Maroc dont les migrants sont originaires. Au départ, leur action a porté sur l'électrification de quelques villages du Souss et quelques chantiers d'échanges de jeunes. Dans une deuxième phase, l'accent a été mis sur la réalisation d'autres infrastructures de base: alimentation en eau, construction de routes, d'écoles, de centres de santé. Ces actions ont été menées au fil des années en partenariat avec plus de 200 associations villageoises dont la création a été suscitée par Migrations et Développement. Cette approche participative permet d'impliquer les populations locales dans l'identification des besoins, la réalisation des projets, leur gestion et le suivi.

Depuis l'année 2000, mue par les mêmes objectifs de développement local et afin de mieux fixer les populations dans leur terroir, l'action de M&D a été étendue aux activités génératrices de revenus. Ce nouveau chantier est lancé en concertation avec 150 acteurs du développement de la province de Taroudant (région du Souss) permettant de choisir et de préparer des projets économiques générateurs de revenus.

Tableau N°12: Les projets réalisés par Migrations & Développement

<i>Domaine d'intervention</i>	<i>Nombre de villages Bénéficiaires</i>	<i>Nombre de bénéficiaires</i>	<i>Budget global en Dh</i>
Eau	55	26.188	5.384.194
Electrification	103	35.731	19.913.500
Femmes	16	62	2.165.240
Education	52	1.425	6.130.140
Santé	164	40.623	624.000
Chantiers/Echanges	50	552	3.375.697
Routes	255	70.000	3.630.000
Activités économiques	-	-	12.474.000
Total	695	174.581	53.660.771

Source/ migrations et Développement

Dans le cadre d'une démarche concertée, ces actions mobilisent de nombreux partenaires des deux rives de la Méditerranée: associations de migrants, associations villageoises, ONG, élus et administrations du pays d'origine et du pays d'accueil, bailleurs de fonds et compétences de toutes sortes dans une démarche concertée.¹⁹

Avant de conclure ce chapitre, il convient de préciser que l'impact des investissements réalisés par les MRE sur le tissu économique semble évoluer au vu des perspectives d'investissements nouveaux où sont impliqués de plus en plus des immigrés d'un profil plus évolué.

5. L'impact des investissements sur le tissu économique

D'aucuns pensent que les transferts constituent une aide qui favorise la consommation et non le développement. Il faut nuancer cette idée dans la mesure où la consommation accroît la demande et a un effet d'entraînement positif sur l'activité économique.

Certes, les investissements sont encore dominés par l'immobilier. Et on a tendance à penser parfois que l'investissement dans ce secteur est sans grands effets sur les tissus économiques locaux. En fait, l'impact de l'investissement dans le logement est loin d'être négligeable; d'abord, de meilleures conditions de logement permettent une meilleure reproduction de la force de travail au même titre qu'une meilleure alimentation et une meilleure éducation des enfants. Ensuite, les effets multiplicateurs du secteur sont nombreux; ce type d'investissement provoque une dynamisation des économies locales par la prolifération des métiers liés au secteur et la constitution d'un tissu de petites entreprises (matériaux de construction, menuiserie, forge, etc.). Ceci favorise la création d'emplois directs et indirects.

Dans l'**agriculture**, la migration a eu des effets controversés. Si le départ des jeunes a engendré dans certaines régions un **déclin de l'économie agricole** et parfois un relâchement des liens entre ces individus et la terre, dans d'autres cas, les transferts ont eu des effets importants. En effet, l'intervention des migrants dans le milieu rural a permis une amélioration de l'activité agricole; celle-

19 Migrations & Développement: La Lettre de Migrations & Développement. N° 7 juin 2002.

Depuis l'an 2000 les actions de M&D s'étendent en Algérie. C'est la similitude des problèmes rencontrés par les villageois algériens qui a amené les membres de la communauté immigrée algérienne, relais des organisations villageoises, à solliciter le soutien de M&D pour monter des actions de même nature dans ce pays. Compte tenu du rôle qu'elle a joué dans le développement local au Sud du Maroc, il serait intéressant de généraliser cette expérience à l'ensemble du pays.

ci se traduit souvent par l'extension de la superficie et la modernisation des moyens de production dans les exploitations familiales.

Par ailleurs, les transferts de fonds contribuent à augmenter **la liquidité de l'économie** et à **doper le système bancaire**.

Tableau N°13: Dépôts bancaires des MRE (en millions de dirhams)

<i>Années</i>	<i>Comptes chèques</i>	<i>Comptes courants</i>	<i>Comptes d'épargne</i>	<i>Autres comptes créditeurs</i>	<i>Total des comptes à terme</i>	<i>Total</i>
Décembre 2000	24.894	240	805	27	26.326	52.292
Décembre 2001	30.577	193	1278	152	33.835	66.035
Décembre 2002	34.131	693	1.692	174	35.683	72.373
Décembre 2003	38067	129	-	-	39829	78025

Source: Bank Al Maghrib

L'épargne bancaire des immigrés marocains a excédé 78 milliards de Dhs en 2003 (dont 38.196 millions de dirhams de comptes de chèques et comptes courants et le reste, 39.829 en comptes à terme et bons à échéance fixe). Cette épargne représentait 28% du montant total des dépôts à vue et à terme du système bancaire marocain en 2003.²⁰ Comparés à cette épargne, les crédits accordés aux MRE apparaissent négligeables, ils n'ont pas dépassé pendant les années 2000,2001 et 2002, les 3.036, 3.527 et 4.363 millions de dirhams, soit respectivement, 5,80%, 5,34% et 6,82% de ces dépôts, ce qui dénote un apport appréciable à la liquidité du système bancaire.

Cette épargne est appelée à souffrir de la concurrence des systèmes bancaire et financier des pays d'accueil, d'où l'intérêt de concevoir de nouveaux produits pour accroître la mobilisation de cette épargne à vue et à terme et vulgariser les produits financiers déjà mis en place par le système financier.

En ce qui concerne **l'impact de l'immigration sur la famille** restée au pays, les effets sociaux sont notables en particulier au niveau de l'amélioration du niveau de vie **des familles**.

Tableau N°14: Perception de l'impact de l'immigration sur les membres de la famille restée au Maroc

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Total</i>
Subsistance	58,5	41,5	100
Amélioration du niveau de vie	58,3	41,7	100
Education	19,9	80,1	100
Création d'entreprise	3,7	96,3	100
Logement	29,2	70,8	100
Autres	2,9	97,1	100

Source: Enquête INSEA. Op.cit p. 151

20 De ces 78.025 millions de Dh, 77.453 sont des dépôts en dirhams et 571.700 en devises.

Par ailleurs, il convient de signaler que les MRE détiennent 20% du capital des banques populaires régionales.

L'immigration apparaît ainsi comme un moyen d'assurer des revenus décents aux familles restées au pays, elle permet une redistribution à l'échelle mondiale des richesses à travers les transferts. Ce constat est confirmé par une étude sur l'impact des transferts de revenus sur la réduction de la pauvreté au Maroc. Ces fonds seraient à l'origine d'une baisse du niveau de la pauvreté, celle-ci affecte, selon l'enquête sur les niveaux de vie des ménages de 1998-1999, 19% de la population²¹ au lieu de 23,2%, niveau qui serait enregistré en l'absence de l'apport de la migration. Ainsi, 1,2 millions de Marocains échappent à la pauvreté grâce aux envois de fonds par les immigrés opérés sous forme d'investissements et de divers transferts.²²

Par ailleurs, et sur un autre plan, le départ de l'époux ou du responsable familial masculin met directement les femmes (épouse, mère, grande sœur, ...) au devant de la scène, elles deviennent chefs de ménage. Le phénomène est plus visible en ville (1 cas sur 3) que dans les campagnes (1 cas sur 6), cela s'explique par le fait qu'en milieu rural, le système de la famille élargie et les traditions y prédisposent moins la femme de l'immigré à prendre les rennes de la chefferie du ménage qui reviennent souvent au père ou à un autre membre du sexe masculin.²³

En ce qui concerne **l'impact régional de ces investissements**, la création de projets et l'urbanisation de zones déshéritées favorisent la croissance économique et le désenclavement de ces régions. La campagne marocaine, en particulier, a été affectée par une micro urbanisation généralisée engendrant le développement de petits centres urbains. Même si cette urbanisation s'est opérée de manière anarchique, elle a permis néanmoins une amélioration de l'habitat rural et par voie de conséquence une amélioration des conditions de vie.

Cependant, on constate que l'absence de structures d'accueil **dans certaines régions** provoque une hémorragie de ressources au profit de régions plus développées. C'est le cas au Maroc des provinces de l'Oriental et du Rif, deux des principaux foyers de la migration marocaine, mais qui souffrent de grandes insuffisances en infrastructures de base et la région de Casablanca, le drainage des fonds se fait par le biais du système bancaire. Les données disponibles pour l'année 1993 et qui gardent toute leur actualité indiquent que ces provinces représentent 16,58% des dépôts mais ne bénéficient que de 2,18% des crédits. Par contre, Casablanca représente 34,11% des dépôts et accapare 61,96% des crédits, situation que confirment les données de 2001: la métropole casablancaise collecte le tiers des dépôts mais consomme plus de 55% des crédits dispensés par 30% des agences bancaires.²⁴ Par contre, les données disponibles pour la région de l'Oriental relatives à l'évolution de la part des crédits octroyés par rapport aux dépôts bancaires indiquent que ce taux ne dépasse par les 20% dans la région.²⁵

6. Les perspectives d'avenir

Mais globalement, le bilan des réalisations demeure encore limité comparée aux opportunités qu'offre le Maroc. Le problème en définitive, est de savoir comment mieux drainer ces potentialités en termes de finance et de savoir-faire vers leur pays d'origine? Ceci devrait constituer sans doute, un objectif important de la politique migratoire au Maroc. Cette question est d'autant plus cruciale que le pays est

21 La dernière enquête, celle de 2004 annonce une baisse du taux de la pauvreté au Maroc, ce taux serait de 14%.

22 Bouchachen Jamal: « Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté: cas du Maroc » Colloque organisé par l' « International Association for Official Statistics »: Statistique, développement et droits de l'homme Montreux 4-8 septembre 2000.

23 Eurostat: Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Rapport national-Le Maroc, préparé par Fadlollah.A, Berrada.A, et Khachani.M 2000.

24 Rapports de Bank Al Maghrib 1993 et 2001

25 Etude AMERM-COOP: le migrant marocain en Italie comme agent de développement dans sa région d'origine. Doc non publié. 2004

confronté à des contraintes socio-économiques pesantes et devrait faire face à des échéances déterminantes pour son avenir économique.²⁶

En effet, dans la foulée de la mondialisation, le Maroc a signé en février 1996 un accord d'association avec l'Union Européenne. L'établissement d'une zone de libre échange (ZLE)²⁷ qui servirait de base à cet accord, pose avec acuité les enjeux de la nécessaire mise à niveau des structures économiques du pays.

L'un des principaux paramètres de cet accord réside dans l'afflux des investissements étrangers vers les pays signataires de la rive sud. Et c'est à ce niveau que les déficiences se font sentir et que l'apport des immigrés marocains peut être capital.

On peut imaginer un scénario où cette élite marocaine immigrée participerait d'une manière substantielle à l'investissement dans le pays d'origine et s'impliquerait dans le processus de délocalisation marquant la globalisation de l'économie mondiale. L'émergence de cette élite qui serait appelée à se consolider avec les générations futures, pourrait ainsi créer une nouvelle dynamique de l'investissement privé au Maroc.

Compte tenu du bilan très mitigé des expériences de retour, ces acteurs peuvent constituer des entrepreneurs des deux rives. A cet égard, certaines pratiques, telles celles de migrants tunisiens sont intéressantes à signaler. Gardant le statut légal et réglementaire de migrants résidents dans les pays d'accueil (carte de séjour, couverture sociale, régime fiscal), ils parviennent à administrer un réseau d'entreprises, aussi bien en Tunisie qu'en France. Ils développent des « pratiques circulatoires très complexes faites de séjours et de voyages répétés et intermittents entre les deux espaces. Ils sont de ce fait, des résidents des deux rives ».²⁸ Un autre cas à signaler, celui de certains jeunes issus de l'immigration maghrébine qui prennent en charge la direction de filiales de sociétés françaises à l'étranger, mettant à profit leur double culture dans des environnements qui leur sont favorables.²⁹

Au Maroc, l'apport de l'immigration peut injecter un sang nouveau dans la dynamique du développement dans ses dimensions économique et sociale. Les investissements réalisés contribueraient, par les emplois créés, à endiguer la vague des candidats à l'émigration et contribuer ainsi à satisfaire dans une certaine mesure l'offre de travail additionnelle, notamment dans une conjoncture marquée dans les pays de la rive Nord par des politiques migratoires de plus en plus restrictives.

Ce scénario devrait s'inscrire dans une logique de co-développement Nord-Sud reposant sur un partenariat méditerranéen de destin. En effet, pour des raisons géostratégiques évidentes, L'Union Européenne est appelée à coopérer avec le Maroc et les autres pays maghrébins afin d'assurer une croissance soutenue et durable, créant des emplois et réduisant la pression migratoire.

Cependant, le drainage de ces potentialités demeure, en définitive, conditionné par la qualité de l'environnement dans lequel les investisseurs immigrés seraient appelés à opérer.

26 Khachani, Mohamed: « La question migratoire dans les relations euro-maghrébines ». symposium international organisé par l'Institut Català de la Méditerranée sur le thème: « Europe-Mediterranean. Immigration Policies ». Barcelone les 30 janvier – 1er février 2002.

27 Les négociations avec le gouvernement américain ont abouti à la création d'une autre ZLE avec les Etats-Unis.

28 Boubakri Hassan: « Opérateurs en réseaux entre le Maghreb et l'Europe: les entrepreneurs migrants tunisiens ». Conférence méditerranéenne sur la population, les migrations et le développement. Palma de Majorque, 15-17 octobre 1996.

29 APCE (Agence Pour la création d'Entreprises) & MRH (Maghreb Ressources Humaines): « Création d'entreprise par les entrepreneurs issus de l'immigration: l'exemple des entrepreneurs d'origine maghrébine ». Collection Focus, avril 2002.

7. La décision d'investir et les contraintes de l'environnement: une relation dialectique

Dans l'acte créateur de l'entreprise, les sciences de la gestion nous enseignent que pour passer de la phase incubatrice du projet à la décision d'investir, tout entrepreneur évalue au préalable l'environnement dans lequel il sera appelé à opérer. De même, dans la phase opérationnelle de l'entreprise, la qualité de la gestion d'une entreprise ne se mesure pas uniquement à son bon fonctionnement interne mais également à la qualité des relations qu'elle entretient avec cet environnement dans toutes ses dimensions.

Cet environnement est constitué par un ensemble de variables couvrant plusieurs espaces (l'économique, le politique, le social et le culturel) et conditionnant la viabilité des projets à entreprendre.³⁰ C'est un réseau de forces qui imposent à l'entreprise de multiples contraintes émanant d'un ensemble de sous systèmes avec lesquels elle est en contact: l'Etat (différentes administrations), les marchés en amont et en aval (fournisseurs et clients), organismes de financement, groupements professionnels, etc....

Les conclusions des différentes enquêtes menées dans le cadre universitaire, par les organismes internationaux (Banque Mondiale,...) ou par des départements ministériels (observatoire de la compétitivité internationale de l'économie marocaine,...) mettent en évidence les différentes contraintes auxquelles se trouve confronté l'investissement au Maroc. En ce qui concerne les immigrés, l'enquête INSEA³¹ révèle que les investisseurs immigrés sont confrontés à 3 principales contraintes: les démarches administratives, l'accès au crédit et l'insuffisance des infrastructures. S'ajoutent à ces contraintes, les déficiences dans l'information sur les opportunités d'investissement dans les pays d'origine (accueil, conseil).

Sur l'ensemble de l'échantillon enquêté, près de la moitié (48%) avaient affirmé avoir rencontré des problèmes dans la réalisation de leurs projets au Maroc. Ces problèmes sont répertoriés dans le tableau suivant:

Tableau n°15: Nature des problème rencontrés dans la réalisation des projets au Maroc

<i>Nature du problème</i>	<i>%</i>
Administratif	42,2
Financement	18,4
Corruption	13,4
Fiscalité	13,0
Confiance	6,80
Accueil	3,80
Autres	2,40
Total	100,00

Source: Enquête INSEA. 2000

Il importe de relever que les contraintes liées à l'administration(bureaucratie, corruption) représentent 55,6% des problèmes rencontrés. Les difficultés nées de ces contraintes sont telles que ceux qui réussissent parmi les investisseurs au Maroc le font au prix d'un « parcours du combattant ».

30 Khacahni, M.: « L'entrepreneuriat immigré face aux contraintes de l'environnement socio-économique marocain ». In 'L'émigration maghrébine vers l'Europe: Espace et investissement'. Cahiers du C.E.M.M.M. N°5-1997 Publication du Rectorat de l'Université Mohammed Ier d'Oujda.

31 INSEA: Op.cit

Conclusion

L'émigration marocaine se trouve au cœur d'un certain nombre de défis auxquels le pays se trouve confronté. La problématique migratoire sous le poids des nouvelles politiques forgées de part et d'autre de la Méditerranée appelle une nouvelle approche mettant en exergue ses incidences sur les économies de départ. L'impératif d'une croissance forte et durable requiert une mobilisation de toutes les potentialités et ressources financières internes et externes à des fins productives.

Cela suppose une révision par les diverses institutions de la perception du rôle actuel et potentiel des migrants. Ces derniers doivent être considérés, aussi bien dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine, comme des acteurs et des partenaires appuyant les efforts de développement. La constitution d'une élite immigrée investissant divers espaces économiques dans les pays d'accueil est un atout pour le Maroc. Il est évident que l'attachement affectif et culturel de cette élite n'est pas suffisant. Il faut, par conséquent, chercher à l'appuyer par des incitations d'ordre économique et créer un environnement adéquat pour l'investissement. La viabilité de ce dernier dépend de la qualité du premier, la relation entre les deux est dialectique.

A la lumière des perspectives qu'offre l'économie marocaine, il semble que c'est la voie qui permettrait de faire respectivement de la migration (conséquence du sous développement) et du migrant un facteur et un acteur du développement.

Prof. Mohamed Khachani
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales
Université de Rabat
Rabat – Agdal
Morocco

khachani@iam.net.ma